

Communiqué de presse

Signature officielle
Contrat Barème F
SIVOM de la Région de CLUSES
et CITEO

Jeudi 5 avril 2018

VOUGY

SIGNATURE OFFICELLE DU NOUVEAU CONTRAT BAREME F

SIVOM DE LA REGION DE CLUSES et CITEO

Le SIVOM de la Région de CLUSES et CITEO, issu de la fusion d'Eco-Emballages et Ecofolio, signent officiellement le nouveau Contrat Barème F, d'une durée de cinq ans, ce jeudi 5 avril 2018. Il fait suite aux trois précédents contrats conclus entre ces partenaires, depuis 2003.

Trois partenaires, une mission : le recyclage des emballages et du papier

- **CITEO** est la société a but non lucratif agréée, qui perçoit et reverse aux collectivités, les fonds permettant le financement de la collecte et du tri des emballages et du papier.
- **Le SIVOM de la Région de CLUSES** assure le tri et le recyclage des emballages et du papier pour le compte de ses Communautés de Communes adhérentes : Communauté de communes Faucigny Glières, des Montagnes du Giffre et des Quatre Rivières. En parallèle, le syndicat est en charge de la communication et de la sensibilisation sur le recyclage.
- **Les Communautés de Communes Faucigny Glières, des Montagnes du Giffre et des Quatre Rivières** sont en charge de la collecte des emballages et du papier.

Le Contrat Barème F 2018-2022

Dans ce nouveau contrat, le SIVOM de la Région de CLUSES s'engage à atteindre les objectifs de performances de tri des emballages et du papier demandés par CITEO qui, en contre partie soutiendra financièrement ces actions en fonction de l'atteinte des objectifs fixés.

En effet, au cours des cinq prochaines années, le SIVOM de la Région de CLUSES et ses Communautés de Communes adhérentes se sont fixées les objectifs définis par CITEO, à savoir :

- Un taux de recyclage de 75% pour les emballages et de 65% pour les papiers.
- Une optimisation du dispositif de collecte et de tri.
- Une sensibilisation renforcée.

Pour se faire, le SIVOM et ses trois Communauté de Communes adhérentes proposent un plan d'actions permettant de :

- Mettre en place de nouvelles actions de sensibilisation et de communication.
- Optimiser les dispositifs de collecte des emballages.
- Mettre en place un suivi des coûts de gestion des déchets.

Quelques exemples d'actions :

- Le renforcement de la communication tout public.
- L'installation de nouveaux points de tri.
- Le remplacement des points de tri vétustes.
- La réalisation d'une communication spécifique dédiée au secteur touristique.
- La réalisation de campagnes de communication adressées aux professionnels.
- La diffusion d'outils de communication à destination des habitations collectives en milieu urbain.
- La participation de chaque Communauté de Communes aux semaines nationales « développement durable ».
- La poursuite de la sensibilisation du jeune public à travers des animations scolaires.

Un territoire engagé depuis plusieurs années dans la sensibilisation :

Depuis plus de quinze ans, le SIVOM de la Région de CLUSES et ses collectivités adhérentes sont engagés dans une démarche de sensibilisation sur le tri des emballages et du papier.

Les tonnages d'emballages et papiers recyclables ont augmenté de 14% sur les quatre dernières années, une preuve de l'engagement des collectivités et de la population.

En plus des campagnes de sensibilisation en porte à porte, d'animations en milieu scolaire, de tenue de stands d'informations ou la création de nouveau support de communication (guide de tri...), chaque Communauté de Communes a, depuis plusieurs années, mis en place une rationalisation de la collecte des ordures ménagères.

Il s'agit de diminuer les fréquences de collecte des ordures ménagères en porte à porte ou de supprimer cette dernière, afin d'inciter la population à pratiquer le tri et à maîtriser les coûts. Pour pallier à ce changement, des points de tri supplémentaires ont été, et continueront, d'être installés d'ici 2022.

En quelques chiffres :

- Un contrat sur 5 ans (2018-2022).
- 14% d'augmentation du tonnage d'emballages et papiers recyclables en 4 ans.
- 54 580 habitants.
- 3 Communautés de Communes regroupant 25 communes.
- Plus de 40 nouveaux points tri sur l'ensemble du territoire d'ici 2022.
- Près de 20 points de tri vétustes remplacés sur l'ensemble du territoire d'ici 2022.
- 3 campagnes de sensibilisation auprès des professionnels.
- 1 campagne de sensibilisation auprès des habitations collectives en milieu urbain.
- 1 campagne de sensibilisation de la population touristique.

Contact Presse :

Fadila BOUCHAMA– SIVOM de la Région de CLUSES

E-mail : bouchama.sivom@wanadoo.fr-Tel. : 04.50.98.43.14